ABK6 INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 479 000 Euros

Siège social : 90 Boulevard de la Comtesse – Bâtiment 8A -
13012 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

(Apport des titres de la Société BBL)

GILLES SILVESTRO
22 route de la Treille, N°8, 13011 Marseille
Tél : 06.26.62.42.73 – Mail : gs@monexpertisecomptable.fr

Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes

Code APE : 6920Z – N° Siret : 848 251 666 00014 - N° de TVA Intracommunautaire : FR71 848251666

Mesdames et Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés en application de l'article L 225-8 du Code de Commerce, concernant l'apport devant être effectué par Monsieur Michael ABECASSIS, à la société ABK6 INDUSTRIES, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L.225-8 du Code de Commerce.

Les conditions du présent apport ont été arrêtées dans les statuts constitutifs de la société ABK6 INDUSTRIES. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports.

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur cette opération.

GILLES SILVESTRO
22 route de la Treille, N°8, 13011 Marseille
Tél : 06.26.62.42.73 – Mail : gs@monexpertisecomptable.fr

Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes

Code APE : 6920Z – N° Siret : 848 251 666 00014 - N° de TVA Intracommunautaire : FR71 848251666

1 - DESCRIPTION DE L'OPERATION ET BUT POURSUIVI

1.1 - Opération projetée

- Monsieur Michael ABECASSIS apporte à la société ABK6 INDUSTRIES, sous les garanties ordinaires et de droit, ce qui est accepté pour ladite Société :

Vingt-cinq (25) actions, qu'il détient en pleine propriété dans le capital de la société BBL, société à par actions simplifiée au capital de 4.500 euros, dont le siège social est situé 97 Avenue William Booth 13012 Marseille 12ème arrondissement, immatriculée sous le numéro unique 830 619 672 R.C.S. Marseille.
Le capital de la société BBL s'élève à Quatre Mille Cinq Cents (4.500) euros, il est divisé en cent (100) actions, d'une valeur nominale de quarante-cinq euros chacune, réparties ainsi qu'il suit :
-Société HOLDING MANTINA, vingt-cinq (25) actions,
-Société HOLDING BENJAMIN, vingt-cinq (25) actions.
-Monsieur Lionel LEVY, vingt-cinq (25) actions
-Monsieur Michael ABECASSIS, vingt-cinq (25) actions

La société BBL a pour notamment pour objet « la détention et gestion de tous portefeuilles de titre et valeurs mobilières ».

1.2 - La société bénéficiaire

La société ABK6 INDUSTRIES est une Société par Actions Simplifiée en cours de constitution, et dont le siège social est situé 90 Boulevard de la Comtesse – Bâtiment 8A - 13012 MARSEILLE.

GILLES SILVESTRO
22 route de la Treille, N°8, 13011 Marseille
Tél : 06.26.62.42.73 – Mail : gs@monexpertisecomptable.fr

Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes

Code APE : 6920Z – N° Siret : 848 251 666 00014 - N° de TVA Intracommunautaire : FR71 848251666

La Société a pour objet, directement ou indirectement :
▪ la prise de toutes participations (titres de capital, valeurs mobilières) dans toutes entreprises ou sociétés, quels qu'en soit la nature juridique ou l'objet, et de toutes créances y attachées, par voie d'acquisition, souscription, apport ou autrement ;
▪ la détention, la gestion et l'aliénation, notamment par voie de cession, de ces participations et créances y attachées ;
▪ la détermination de la politique d'ensemble du groupe formé par la société et ses filiales ou participations, la supervision de la mise en oeuvre des décisions de politique stratégique du groupe, la prise en charge du rôle de direction stratégique ou organisationnelle des sociétés du groupe, éventuellement, l'exercice du contrôle opérationnel du groupe ;
▪ l'assistance et le conseil aux sociétés de son groupe et à toutes autres sociétés, dans lesquelles la Société détiendrait une participation, notamment par le biais de conventions de prestations de services, dans les domaines commercial, administratif, comptable, gestion, stratégie de développement, marketing, ressources humaines, informatique, finance, négociation, etc. ;
▪ la création, l'acquisition, l'exploitation, la concession ou la vente sous toutes ses formes de tous fonds de commerce ou brevets, marques ou autres droits de propriété industrielle, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ;
▪ la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux ;
▪ et généralement, toutes opérations commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter le développement.

Le Président de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est :

Monsieur Michael ABECASSIS,
Né le 27 mai 1979 à Marseille (13),
De nationalité française,
Demeurant 90 Boulevard de la Comtesse – Bâtiment 8A – 13012 Marseille

1.3 – L'apporteur

Monsieur Michael ABECASSIS,
Né le 27 mai 1979 à Marseille (13),
De nationalité française,
Demeurant 90 Boulevard de la Comtesse – Bâtiment 8A – 13012 Marseille

GILLES SILVESTRO
22 route de la Treille, N°8, 13011 Marseille
Tél : 06.26.62.42.73 – Mail : gs@monexpertisecomptable.fr

Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes

Code APE : 6920Z – N° Siret : 848 251 666 00014 - N° de TVA Intracommunautaire : FR71 848251666

2 - NATURE ET REMUNERATION DES APPORTS – AVANTAGES PARTICULIERS STIPULES

2.1 - Description des apports

BIENS APPORTES :

Monsieur Michael ABECASSIS apporte en nature vingt-cinq (25) actions, qu'il détient en pleine propriété dans le capital de la société BBL, société à par actions simplifiée au capital de 4.500 euros, dont le siège social est situé 97 Avenue William Booth 13012 Marseille 12ème arrondissement, immatriculée sous le numéro unique 830 619 672 R.C.S. Marseille.
Le capital de la société BBL s'élève à Quatre Mille Cinq Cents (4.500) euros, il est divisé en cent (100) actions, d'une valeur nominale de quarante-cinq euros chacune, réparties ainsi qu'il suit :
-Société HOLDING MANTINA, vingt-cinq (25) actions,
-Société HOLDING BENJAMIN, vingt-cinq (25) actions.
-Monsieur Lionel LEVY, vingt-cinq (25) actions
-Monsieur Michael ABECASSIS, vingt-cinq (25) actions

La société BBL a pour notamment pour objet « la détention et gestion de tous portefeuilles de titre et valeurs mobilières ».

2.2 - Rémunération

2.2.1 – Apport en capital suite à l'apport des titres

L'Apport en pleine propriété de vingt-cinq (25) actions de la société BBL fait net de tout passif, est consenti et accepté moyennant l'attribution de Quatre Cent Soixante-Dix-Neuf Mille (479.000) actions de la Société ABK6 INDUSTRIES à Monsieur Michael ABECASSIS, chacune d'un montant nominal d'un (1) euro, soit Quatre Cent Soixante-Dix-Neuf Mille (479.000 €) pour l'ensemble des Quatre Cent Soixante-Dix-Neuf Mille (479.000) actions attribuées.

2.2.2 - Jouissance des actions émises en rémunération de l'apport

Les actions nouvelles de la société bénéficiaire, à créer lors de l'apport en capital et la constitution de cette dernière, porteront jouissance dès la réalisation définitive de l'opération. Sous cette réserve, elles jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales. Elles seront négociables dès la réalisation définitive de l'opération.

2.3 - Avantages particuliers

Aucun avantage particulier n'est stipulé.

GILLES SILVESTRO
22 route de la Treille, N°8, 13011 Marseille
Tél : 06.26.62.42.73 – Mail : gs@monexpertisecomptable.fr

Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes

Code APE : 6920Z – N° Siret : 848 251 666 00014 - N° de TVA Intracommunautaire : FR71 848251666

3. - DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DE L'APPORT

Dans le cadre de la mission qui nous a été impartie, nous nous sommes assurés de la réalité de l'apport et du bien-fondé de son évaluation.

L'apport des actions envisagé à la société ABK6 INDUSTRIES a été évalué à 479 000 Euros. Il convient de nous assurer que la valeur des apports n'a pas été surévaluée.

3.1 - Contrôle de la réalité juridique des apports effectués par Monsieur Michael ABECASSIS à la société ABK6 INDUSTRIES

Les statuts de la société BBL nous informent que Monsieur Michael ABECASSIS est associé de cette société et détient 25 actions sur les 100 composant le capital social.

Nos investigations nous ont permis de vérifier la réalité juridique du droit de propriété ou de détention de la personne apporteuse.

3.2 - Appréciation de l'évaluation de l'apport

Afin d'apprécier, la valeur de l'apport, nous disposons d'un rapport d'évaluation détaillé du Cabinet GC à la date du 30 septembre 2023.

Les titres de participation détenus par la société BBL sont les suivants (détention à 100%) :
- SAS VR MARSEILLE ;
- SAS GO-PL ;
- SAS ROYALTIES ;
- SAS GO VAL 2 ;
- SAS KARAOKE MARSEILLE ;
- SARL AB SPORT GAME ;
- SAS BOWLING MARSEILLE ;
- SAS CUBE CHALLENGE ;

La valeur retenue dans le rapport, pour les titres de participation détenus par la société BBL, s'élève à 1 916 345 € au 30.09.2023.

Après étude et analyse du rapport détaillé d'évaluation des titres précités, nous ne remettons pas en cause les conclusions obtenues.

Les 25 actions apportées représentent 25% du capital social de la société BBL, soit 1 916 k€ x 25% = 479 K€.

Par conséquent, la valeur des 25 actions de la SARL BBL apportées par Monsieur Michael ABECASSIS qui ont été évaluées à la somme de QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE EUROS (479 000 €) est satisfaisante.

GILLES SILVESTRO
22 route de la Treille, N°8, 13011 Marseille
Tél : 06.26.62.42.73 – Mail : gs@monexpertisecomptable.fr

Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes

Code APE : 6920Z – N° Siret : 848 251 666 00014 - N° de TVA Intracommunautaire : FR71 848251666

4. - CONCLUSION

Nous vous précisons avoir effectué les diligences estimées nécessaires conformément aux normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, applicables en France.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur des apports s'élevant à **QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE EUROS (479 000 €)** n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif apporté est au moins égal au montant de l'apport en capital de la société ABK6 INDUSTRIES.

Fait à Marseille
Le 8 février 2024

Gilles SILVESTRO
Commissaire aux apports



GILLES SILVESTRO
22 route de la Treille, N°8, 13011 Marseille
Tél : 06.26.62.42.73 – Mail : gs@monexpertisecomptable.fr

Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes

Code APE : 6920Z – N° Siret : 848 251 666 00014 - N° de TVA Intracommunautaire : FR71 848251666